



Commission
des titres d'ingénieur

Rapport de mission d'audit

**École supérieure angevine d'informatique et de productique
ESAIP**

Composition de l'équipe d'audit

Marie Madeleine LE MARC (membre de la CTI, rapporteure principale)

Bertrand BONTE (expert auprès de la CTI et co-rapporteur)

Stéphane WOJCIK (expert international auprès de la CTI)

Justine LE QUILLIEC (experte élève-ingénieure auprès de la CTI)

Dossier présenté en séance plénière du 14 mai 2024

Pour information :

*Les textes des rapports de mission de la CTI ne sont pas justifiés pour faciliter la lecture par les personnes dyslexiques.

*Un glossaire des acronymes les plus utilisés dans les écoles d'ingénieurs est disponible à la fin de ce document.

Nom de l'école : École supérieure angevine d'informatique et de productique
Acronyme : ESAIP
Établissement d'enseignement supérieur privé labellisé EESPIG
(établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général) par le
ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Académie : Nantes
Siège de l'école : Saint-Barthélemy d'Anjou
Autres sites : Aix-en-Provence, Reims
Réseau, groupe : Fondation de La Salle
Frères des Écoles Chrétiennes (FEC)
FESIC (Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt
collectif)
Association à l'Université catholique de l'Ouest

Campagne d'accréditation de la CTI : 2023-2024

Demande d'accréditation hors de la campagne périodique

I. Périmètre de la mission d'audit

Demande d'accréditation de l'école pour délivrer un titre d'ingénieur diplômé de l'École supérieure angevine d'informatique et de productique

Catégorie de dossier	Diplôme	Voie
HP	Ingénieur diplômé de l'École supérieure angevine d'informatique et de productique Spécialité Informatique et réseaux Sur le site d'Aix-en-Provence	Formation initiale sous statut d'étudiant
L'école propose un cycle préparatoire.		
L'école met en place des contrats de professionnalisation.		

Attribution du Label Eur-Ace® : demandée

Le label a déjà été attribué pour la spécialité Informatique et réseaux (décision n°2020/12-03) jusqu'en 2025-2026.

Fiches de données certifiées par l'école

Les données certifiées par l'école des années antérieures sont publiées sur le site web de la CTI : www.cti-commission.fr / espace accréditations

II. Présentation de l'école

Description générale de l'école :

Labellisé établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG), l'École supérieure angevine d'informatique et de productique est constituée en association de type loi 1901 ayant pour objet l'organisation, la gestion et le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation initiale, continue et par alternance.

Ainsi, l'ESAIP porte une offre de formations d'ingénieurs, de formations professionnalisantes de niveau Bac+3, et également une offre de formation continue aux entreprises. Elle délivre les titres suivants :

- Ingénieur diplômé de l'ESAIP, spécialité Informatique et réseaux ;
- Ingénieur diplômé de l'ESAIP, spécialité Gestion des risques et environnement ;
- Bachelor en sciences et ingénierie – Ingénierie informatique et cybersécurité, conférant le grade licence ;
- Bachelor en sciences et ingénierie – Ingénierie informatique et intelligence artificielle.

Par ses statuts, l'ESAIP relève de l'enseignement catholique. La congrégation des Frères des Écoles Chrétiennes et l'Université catholique de l'Ouest sont membres de droit de l'association.

L'ESAIP est implantée sur trois sites : le campus Ouest, siège et site historique de l'école situé à Saint-Barthélemy d'Anjou, le campus Méditerranée à Aix-en-Provence ouvert à la rentrée 2021 et le campus Grand Est situé à Reims ouvert à la rentrée 2023.

En 2023-2024, l'ESAIP accueille un effectif total de 1078 apprenants dont 939 en formation d'ingénieur. Cet effectif a fluctué sur les cinq dernières années ; après une hausse significative de +16% entre 2019 et 2020, il est en légère baisse sur les deux dernières années universitaires pour retrouver en 2023-2024 son niveau de 2020-2021. Sur les 939 élèves en formation d'ingénieur, 23% suivent le cycle préparatoire et 77% le cycle ingénieur.

La promotion 2022 compte 202 diplômés ingénieurs dont 156 à l'issue d'une formation sous statut d'étudiant et 46 à l'issue d'un cursus sous statut d'apprenti.

Formation

L'ESAIP est une école d'ingénieurs en 5 ans proposant historiquement un cycle préparatoire sur le site de Saint-Barthélemy d'Anjou, et plus récemment sur les sites d'Aix-en-Provence et Reims. En 2023-2024, 216 élèves suivent le cycle préparatoire dont 119 sur le campus Ouest, 85 sur le campus Méditerranée et 12 sur le campus Grand Est.

Pour ses formations d'ingénieurs, l'ESAIP est une école multisites à diplôme unique.

Les deux spécialités Informatique et réseaux d'une part et Gestion des risques et environnement d'autre part, sont accessibles en FISE (formation initiale sous statut d'étudiant) sur les sites Saint-Barthélemy d'Anjou et d'Aix-en-Provence, et uniquement en FISA (formation sous statut d'apprenti) et en formation continue sur le site de Saint-Barthélemy d'Anjou.

Les formations sous statut d'apprenti sont opérées en partenariat avec l'ITII Pays de la Loire.

En 2023-2024, sur les 723 élèves en cycle ingénieur :

- Le campus Ouest accueille un effectif total de 539 apprenants dont 38% en FISE et 14% en FISA dans la spécialité Informatique et réseaux, 32% en FISE et 16% en FISA dans la spécialité Gestion des risques et environnement ;
- Le campus méditerranée accueille un effectif total de 184 apprenants dont 46% en FISE dans la spécialité Informatique et réseaux, 54% en FISE dans la spécialité Gestion des risques et environnement.

Les 202 ingénieurs diplômés en 2023 se répartissent comme suit :

- 83 dans la spécialité Informatique et réseaux dont 14% de femmes et 86% d'hommes, 71% à l'issue d'une formation sous statut d'étudiant et 29% à l'issue d'une formation par apprentissage ;
- 119 dans la spécialité Gestion des risques et environnement dont 47% de femmes et 53%

d'hommes, 82% à l'issue d'une formation sous statut d'étudiant et 18% à l'issue d'une formation par apprentissage.

Tous ces diplômés ont effectué leur cursus sur le campus Ouest. Le site d'Aix-en-Provence diplômera ses premiers diplômés en 2024.

Moyens mis en œuvre sur le campus Méditerranée

L'organisation actuelle du campus Méditerranée repose sur un effectif de 14 personnes dont cinq enseignants-chercheurs permanents, quatre enseignants permanents et cinq personnels administratifs et techniques.

Depuis la rentrée 2022, le campus Méditerranée bénéficie de deux bâtiments neufs d'une surface de 2200m² regroupant locaux pédagogiques et administratifs. Ce nouveau site est desservi par les transports collectifs de l'agglomération aixoise.

Le site d'Aix-en-Provence ne dispose pas d'un budget propre, mais relève du budget général de l'ESAIP dont les ressources proviennent majoritairement (68%) des frais de scolarité fixé à 7500€/an/élève.

Évolution de l'institution

Début 2024, l'ESAIP a fait évoluer sa gouvernance en instituant un conseil d'administration en remplacement du conseil de surveillance et du directoire existants jusqu'à présent.

Dans le cadre de son plan stratégique, l'école porte un projet de développement prévoyant initialement d'atteindre un effectif global de 1200 apprenants à l'horizon 2025. A ce jour, priorité est donnée au développement du site d'Aix-en-Provence sur lequel il est projeté de solliciter une accréditation pour des formations par la voie de l'apprentissage dans le cadre de la prochaine campagne périodique.

Les recommandations émises lors des derniers audits CTI ont notamment conduit à la structuration de la démarche qualité. L'ESAIP est certifiée ISO9001 depuis 2022.

III. Suivi des recommandations précédentes de la CTI

Recommandations précédentes	Avis de l'équipe d'audit
Décision n° 2020/12-03 pour l'école	
Finaliser la démarche qualité et nommer un responsable.	Réalisé
Mettre en place un observatoire des carrières et des métiers.	En cours de réalisation
Développer la recherche en lien avec les sites.	En cours de réalisation sur le site d'Aix-en-Provence
Développer les ressources humaines pour la formation et la recherche.	En cours de réalisation sur le site d'Aix-en-Provence
Aider au développement du réseau alumni.	En cours de réalisation
Étendre l'engagement en matière de développement durable et éthique aux impacts spécifiques des TICE sur la société et les citoyens.	Réalisé
Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Veiller à renforcer la cohérence entre la démarche compétences déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.	Réalisé
Pour les FISA	
Mettre à jour le règlement des études concernant les exigences en termes de durée minimale de mobilité internationale sortante, à savoir au minimum 3 mois (12 semaines) réalisés en entreprise pour la formation sous statut d'apprenti, hors césure et renforcer le suivi pédagogique des apprentis.	Non évalué
Attribuer un minimum de 60 crédits ECTS à la formation et aux compétences développées au sein de l'entreprise en conformité avec R&O.	Non évalué
Décision n° 2022/11	
Consolider le plan de recrutement d'un nombre suffisant d'enseignants-chercheurs pour satisfaire dans la durée au taux d'encadrement des élèves de 1 pour 20 et assurer la constitution d'une équipe pédagogique (intégration sur site et intersites).	Non réalisé pour le site d'Aix-en-Provence
Renforcer et expliciter par des lettres d'intention les liens avec la recherche notamment dans la perspective d'une future ouverture des formations d'ingénieurs (laboratoires locaux et de l'URCA).	Non évalué
Assurer la cohésion des élèves sur les différents sites et la représentation des étudiants avec voix délibérative dans les instances de l'école.	En cours de réalisation
Mentionner les sites dans les textes statutaires.	Réalisé

Conclusion

L'analyse de la mise en œuvre des recommandations émises lors des précédents audits est partielle dès lors que le présent audit porte uniquement sur le renouvellement de l'accréditation de la formation d'ingénieur dans la spécialité Informatique et réseaux sur le site d'Aix-en-Provence.

L'école a totalement répondu à la recommandation émise lors de l'audit périodique en ce qui concerne la démarche qualité. Le système de management de la qualité est à ce jour complet et robuste. Son déploiement est assuré sur le site d'Aix-en-Provence depuis le siège de l'école. En 2022, l'école a obtenu la certification ISO 9001.

Les recommandations relatives à la constitution d'un observatoire des carrières et des métiers et au développement du réseau alumni ont fait l'objet d'actions qui devraient porter leur fruit à court terme.

Toutefois, les deux recommandations portant d'une part sur l'ancrage académique des sites et d'autre part sur le renforcement des ressources humaines pour la formation et la recherche, demeurent véritablement d'actualité, du moins sur le site d'Aix-en-Provence. Sur le premier point, l'école fournit peu d'éléments probants pour le site d'Aix-en-Provence du fait de la jeunesse de l'équipe d'enseignants-chercheurs et de son très faible effectif. Sur le second point, le plan de recrutement engagé depuis le dernier audit ne permet pas de satisfaire aux exigences R&O en termes d'encadrement des élèves par des enseignants permanents et en termes de niveau d'engagement d'enseignants-chercheurs dans les enseignements scientifiques et techniques.

IV. Description, analyse et évaluation de l'équipe d'audit

Mission et organisation

Constituée en association de type loi 1901, l'ESAIP dispose d'une réelle identité, renforcée par son appartenance au réseau des écoles de la Fondation de La Salle dont elle affiche les valeurs éducatives. Les statuts de l'école lui confèrent une réelle autonomie et une mission claire relevant de l'enseignement supérieur et la recherche.

L'ESAIP porte un projet stratégique très ambitieux « Vision ESAIP 2025 » dont les orientations fondatrices ont été approuvées par ses instances de gouvernance en 2020. Il est décliné en objectifs et actions prioritaires ; des indicateurs stratégiques cibles sont définis, notamment sur le développement de la recherche, sur les perspectives de recrutement d'apprenants et sur les prévisions de recrutement de personnels dont les enseignants permanents. Le contrat quinquennal 2022-2027 en cours de signature avec le MESRI est bien aligné sur ce projet stratégique. Toutefois, l'équipe d'audit n'a pas eu connaissance de l'existence d'un bilan à mi-parcours formalisé.

Se définissant comme « *l'école de l'avenir responsable* », l'ESAIP affiche de nombreuses actions relevant de la responsabilité sociétale et environnementale, à la fois au niveau des formations et de la vie associative, de l'organisation et de la gestion des campus, de la politique RH et des conditions de travail. A l'avenir, sous le pilotage de la nouvelle responsable « Qualité et campus responsables », l'école souhaite structurer l'ensemble de ces actions afin de les rendre plus visibles et d'assurer une cohérence globale en vue de l'obtention du label DD&RS. La visite sur le site d'Aix-en-Provence a permis de constater des actions probantes en termes d'organisation et de gestion du campus.

L'ESAIP était partenaire de la COMUE UBL (Université Bretagne Loire) dissoute au 1^{er} janvier 2020. L'école est à ce jour en bonne voie pour accéder au statut d'établissement associé à la COMUE expérimentale Angers-Le Mans, au sens de l'article L.718-16 du Code de l'éducation. Les éléments probants de cette association très prochaine de l'ESAIP à la COMUE ont été fournis à l'équipe d'audit.

La politique de communication développée par l'ESAIP, pilotée depuis le siège de l'école, intègre classiquement un volet interne et un volet externe et s'appuie sur de nombreux médias. Une personne du pôle administratif et technique du campus d'Aix-en-Provence assure le relai des actions de communication nationales sur le campus Méditerranée et en particulier organise la participation de l'ESAIP dans les salons étudiants au niveau de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que les journées Portes ouvertes.

A l'issue d'une assemblée générale extraordinaire du 20 février 2024, l'ESAIP a fait évoluer sa gouvernance en instituant un conseil d'administration en remplacement du conseil de surveillance et du directoire existants jusqu'à présent. Ce nouveau conseil associe trois catégories d'administrateurs : les membres fondateurs de l'association, les membres de droit et les membres actifs, représentants d'entreprises ou personnalités apportant leur soutien à l'école. Les apprenants sont faiblement représentés avec uniquement un siège de membre de droit pour le président du BDE. Le président des alumni est également membre de droit. Les personnels y sont représentés sans droit de vote par un membre du CSE (comité social et économique). De même les autres instances de gouvernance - le conseil d'orientation stratégique (ex-conseil de perfectionnement) et le conseil scientifique - ne compte respectivement pas de représentants des élèves et des doctorants.

L'organisation de l'école repose sur un ensemble de sept directions fonctionnelles et sur deux directions de campus, l'une pour le site de Saint-Barthélemy d'Anjou et l'autre pour le site d'Aix-en-Provence. Il n'y a apparemment pas de direction du campus Grand Est. Les directions fonctionnelles sont basées au siège. Les personnels du campus d'Aix-en-Provence sont hiérarchiquement rattachés à la direction du campus Méditerranée, mais fonctionnellement rattachés à une, voire deux directions du siège en fonction de leurs attributions. Cette organisation relativement complexe ne semble pas générer de difficultés aux personnels du campus Méditerranée compte tenu d'échanges constants avec leurs collègues du siège.

Le projet stratégique de l'ESAIP fixe les orientations de développement de l'offre de formation. En particulier, il affiche un objectif de renforcement du positionnement de l'école en école multisites et un objectif de développement de formations professionnalisantes de cadres intermédiaires.

A ce jour, l'offre est centrée quantitativement sur les deux formations d'ingénieur déployées sur le site historique de Saint-Barthélemy d'Anjou, à la fois en FISE, FISA et FC.

Elle est naturellement plus réduite sur le site récent d'Aix-en-Provence, avec uniquement les deux spécialités déployées en FISE.

Une priorité de développement du site d'Aix-en-Provence a clairement été confirmée par la direction de l'école et par son président de conseil d'administration lors de la visite sur site. Il est ainsi projeté de solliciter une accréditation pour des formations par la voie de l'apprentissage dans le cadre de la prochaine campagne périodique.

En termes de recherche, l'ESAIP affiche la structuration de ses activités au sein de son propre laboratoire, le CERADE (Centre d'études et de recherche pour l'aide à la décision), en trois axes distincts : deux axes en lien avec l'offre de formation sur le numérique et la gestion des risques, et un axe en lien avec l'innovation pédagogique. De fait, il s'agit d'un laboratoire à vocation multisites. Mais elle affiche parallèlement le rattachement de certains enseignants-chercheurs à des laboratoires de recherche du site d'Angers et souhaite s'engager dans la même voie sur le site d'Aix-en-Provence.

Le campus Méditerranée compte uniquement cinq enseignants-chercheurs pour les deux spécialités de formation dont deux seulement très nouvellement recrutés dans le domaine numérique. Leurs activités de recherche sont encore largement en cours de structuration. De façon générale, tout enseignant-chercheur de l'ESAIP a une charge contractuelle d'enseignement de 200h valorisées à 500h de travail.

L'organigramme du campus Méditerranée présente un effectif de 14 personnes dont neuf enseignants permanents et cinq personnels administratifs et techniques. Cinq enseignants assurent des fonctions administratives ou pédagogiques de direction de campus, de coordination des études, de pilotage de cycle de formation. Deux emplois d'enseignants sont actuellement vacants ; ils devraient être pourvus à court terme.

Malgré sa motivation notable et son investissement important, l'équipe pédagogique permanente est véritablement trop réduite. Dans ce contexte, le site d'Aix-en-Provence présente un taux d'encadrement des élèves par des enseignants permanents largement insuffisant au regard du seuil défini dans R&O à un enseignant permanent pour au plus vingt élèves. Si on prend en compte les deux emplois en voie d'être pourvus, le taux d'encadrement est d'un enseignant permanent pour 30 élèves.

L'école reconnaît le déficit d'enseignants et notamment d'enseignants-chercheurs actifs, et les difficultés éventuelles pour recruter. Le plan stratégique affiche des prévisions de recrutements d'enseignants jusqu'en 2027 ; elles sont toutefois calées sur les prévisions de développement du site d'Aix-en-Provence. L'équipe d'audit n'a pas eu connaissance d'éléments précis sur les profils recherchés à court terme et notamment sur la part d'enseignants-chercheurs visée.

Malgré le soutien apporté à distance par le siège de l'école, l'équipe administrative apparaît fragile du fait de son effectif restreint constitué majoritairement de personnes nouvellement recrutées et de l'absence d'un dispositif de soutien organisé au niveau local.

Les nouveaux locaux du campus Méditerranée sont spacieux et confortables, avec des espaces dédiés au travail personnel des élèves et équipés spécifiquement. D'une capacité d'accueil de 400 apprenants, leur surface de 2200 m² est largement compatible avec l'objectif de développement du site d'Aix-en-Provence. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le campus est bien desservi par le réseau de transport collectifs aixois. Cependant depuis l'extérieur, ces locaux ne renvoient véritablement pas l'image d'un campus ; une modification de sa signalétique, plus visible, serait un facteur d'amélioration.

Le système d'information et l'ensemble des moyens numériques mis à la disposition des élèves, des enseignants et des personnels sont communs aux trois campus. Un plan d'investissement dédié permet d'accompagner la transformation numérique de l'établissement et de ses processus.

Les ressources financières de l'ESAIP proviennent majoritairement des frais de scolarité payés par les élèves ; 68% par référence au budget 2021-2022. La formation par apprentissage génère environ 15% des produits.

Les frais de scolarité s'élèvent 7 500€/an/élève pour l'année universitaire 2022-2023. L'école revendique des frais en-deçà de ceux pratiqués par les autres écoles privées. Le coût de la formation d'ingénieur sous statut d'étudiant est de 11 600€/an.

Analyse synthétique - Mission et organisation

Points forts :

- Un projet stratégique ambitieux ;
- La volonté de structuration de la démarche RSE sous le pilotage du siège de l'école ; des actions probantes sur le site d'Aix-en-Provence ;
- Sur le site d'Aix-en-Provence :
 - o Des locaux spacieux et confortables ;
 - o Une équipe pédagogique engagée ;
 - o Une équipe pédagogique et administrative à l'écoute des étudiants.

Points faibles :

- Un déficit de représentation étudiante et des personnels dont les enseignants, au sein du conseil d'administration nouvellement constitué ;
- Sur le site d'Aix-en-Provence :
 - o L'absence de toute structuration de la recherche ;
 - o Un effectif d'enseignants-chercheurs insuffisant en informatique pour espérer constituer une équipe ;
 - o Une équipe pédagogique permanente très largement insuffisante conduisant à une non-conformité majeure à R&O sur le taux d'encadrement des élèves par des enseignants permanents ;
 - o Une fragilité de l'équipe administrative et technique, à l'effectif restreint, constituée majoritairement de personnes nouvellement recrutées et sans soutien organisé au plan local ;
 - o L'absence de signalétique extérieure visible à l'arrivée sur le campus.

Risques :

- Un recrutement d'apprenants en-deçà des prévisions conduisant, faute de ressources

financières suffisantes, à une révision à la baisse du plan de recrutement de nouveaux enseignants sur le site d'Aix-en-Provence.

Opportunités :

- L'association à la COMUE d'Angers- Le Mans pour soutenir le développement de la recherche ;
- Le développement de l'ancrage pédagogique et de recherche du site d'Aix-en-Provence dans une région dynamique.

Management de l'école : Pilotage, fonctionnement et système qualité

Le pilotage et la gestion de l'école sont principalement assurés par les réunions bimensuelles du comité de direction, par les réunions trimestrielles dédiées aux dossiers stratégiques et par les réunions hebdomadaires entre collaborateurs de chacune des directions. Les grands chantiers d'organisation et d'orientation sont gérés en mode projet en associant les directions concernées. Le règlement intérieur ne traite pas de la répartition des attributions entre les directions du siège et la direction du campus Méditerranée.

Le système de management de la qualité est très complet et robuste. Il s'appuie sur une approche par les processus couvrant l'ensemble des activités de l'école. Chaque processus est précisément et complètement décrit. La démarche qualité est pilotée depuis le siège de l'école et se déploie sur les trois sites avec l'appui de la responsable qualité recrutée en 2021. Les pilotes de processus ont été formés à la démarche qualité. La politique de qualité est validée et mise à jour lors des revues de direction. L'identification des risques qualité est managée au moyen d'un SWOT.

L'école est certifiée ISO 9001 depuis 2022.

À la suite des retours des audits et des réunions avec les parties prenantes, trois axes principaux d'amélioration ont été définis :

- Accroître l'ancrage recherche des campus ;
- Maintenir et améliorer les moyens (infrastructures, outils, personnels) en cohérence avec le développement de l'école ;
- Poursuivre le développement des relations internationales en intensifiant la mobilité entrante.

La politique de qualité est communiquée au personnels, affichée dans les locaux et présente sur le site web.

L'amélioration continue s'effectue avec l'ensemble des parties prenantes.

Apprenants

A la fin de chaque semestre, une évaluation des UE est effectuée. En moyenne 82 % des élèves sont satisfaits ou très satisfaits. Le taux de réponse est généralement proche de 100%

Deux fois par an une enquête générale de qualité est également réalisée. Près de 90 % des élèves attribuent une cote de 3 étoiles ou plus (sur 5).

Une communication avec les enseignants et les élèves est réalisée chaque année. Les actions correctives et leur planning de mise en œuvre sont présentés. Les directions des campus et des formations sont responsables de cette communication.

Personnels

Des entretiens annuels sont réalisés par les responsables de service. Ils permettent de fixer les objectifs individuels.

Entreprises

Les entreprises qui accueillent les élèves et les apprentis interviennent en début et en fin de formation de stage. Elles sont en contact au moins annuellement avec la direction de l'établissement

Enseignants

Depuis 2015 une enquête de satisfaction annuelle est réalisée avec l'ensemble de enseignants (vacataires et permanents)

Les enseignant non permanents participent également à cette évaluation durant des rencontres trimestrielles avec la cellule d'innovation pédagogique

Institutions

Chaque année l'école transmet aux institutions nationales, régionales et aux collectivités locales son rapport d'activité.

Des échanges ont lieu avec le Conseil Régional des Pays de la Loire, l'agglomération d'Angers, la Municipalité (Région PACA).

L'école est auditée par le HCERES dans le cadre de l'élaboration de son contrat quinquennal avec le MESRI. Elle est auditée par ailleurs pour la norme ISO 9001.

Comme indiqué précédemment, l'analyse par l'équipe d'audit de la mise en œuvre des recommandations émises lors des précédents audits n'est que partielle. L'école a totalement répondu à la recommandation émise lors de l'audit périodique en ce qui concerne la démarche qualité. Les recommandations relatives à la constitution d'un observatoire des carrières et des métiers et au développement du réseau alumni ont fait l'objet d'actions qui devraient porter leur fruit à court terme. Toutefois, les deux recommandations portant d'une part sur l'ancrage académique des sites et d'autre part sur le renforcement des ressources humaines pour la formation et la recherche, demeurent véritablement d'actualité, du moins sur le site d'Aix-en-Provence.

Analyse synthétique - Management de l'école : Pilotage, fonctionnement et système qualité

Points forts :

- Un système de qualité complet et robuste ;
- Une démarche qualité bien déployée sur le site d'Aix-en-Provence depuis Angers ;
- Une implication des personnels dans la démarche qualité.

Points faibles :

- Une prise en compte insuffisante pour ce qui concerne le site d'Aix-en-Provence des recommandations émises lors des derniers audits relativement à l'ancrage académique des sites et au renforcement des ressources humaines pour la formation et la recherche.

Risques :

- Sans observation.

Opportunités :

- Sans observation.

Ancrages et partenariats

Malgré la jeunesse du site d'Aix-en-Provence, l'ESAIP a su tisser des relations profitables avec les collectivités territoriales et le milieu socio-économique local. Cependant, son ancrage académique est encore faible ; inexistant au niveau institutionnel, il se réduit aux collaborations de recherche que les enseignants-chercheurs sont en train de construire avec des laboratoires locaux.

Le campus Méditerranée a développé trois partenariats avec des lycées de la région visant à faciliter l'accès à l'enseignement supérieur de leurs élèves.

Profitant de l'existence d'un campus de l'école de management ESSCA sur le site d'Aix-en-Provence, le campus Méditerranée a prolongé le partenariat déjà existant sur le site de Saint-Barthélemy d'Anjou qui permet aux élèves ingénieurs de suivre un double diplôme.

Depuis mi-2023, l'école développe une stratégie partenariale dont l'objectif est notamment de structurer les partenariats avec les entreprises. Une chargée de mission extérieur est responsable de la mise en place de cette stratégie sur le campus Méditerranée.

Une liste de plus d'une centaine d'entreprises partenaires a été communiquée dans le cadre du présent audit.

Le campus Méditerranée a régulièrement organisé des forums d'échanges et de recrutement, ainsi que des conférences « Métiers de l'ingénieur » avec des entreprises partenaires. Elle participe également à des salons professionnels comme le Forum centrale Marseille Entreprises.

Les partenaires du monde socio-professionnel participent à la gouvernance de l'école dans les différents conseils : conseil d'orientation stratégique, conseil d'orientation des filières et conseil scientifique.

L'école a mis en place des modules de sensibilisation à l'innovation et à la création d'entreprises dans le cadre d'un enseignement optionnel.

L'école dispose de la structure « Innov'ESAIP », centre de valorisation adossé au laboratoire de recherche de l'ESAIP, et d'un incubateur « Station C ». La création du Fab Lab « Innov'LAB » contribue également à la dynamique de l'innovation et de l'entreprenariat.

Les élèves, une vingtaine, participent au Marathon de la création d'entreprise ; les élèves de deuxième année participent à « Entrep' » (Association ANLE).

Classiquement, l'école est membre de la CGE (Conférence des grandes écoles), de la CDEFI (Conférence de directeurs des écoles françaises d'ingénieurs), mais également de la FESIC (Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif).

Son appartenance au réseau des écoles de la Fondation de la Salle est très structurante car ce collectif permet fédérer des actions de promotion, de communication et de partage de bonnes pratiques.

L'école participe également aux associations nationales professionnelles comme Orée, Agit, INR, Talents du numérique, etc.

Depuis 2022, l'ESAIP a intégré le Campus Cyber. L'école est également membre du Pôle d'excellence cyber (PEC).

L'école dispose de plus de 90 partenariats internationaux dont l'animation relève de la direction dédiée au développement international et commune aux deux campus.

Différentes structures ont été mises en place afin de dynamiser la mobilité internationale : Welcome ESAIP international students association ((WEIS), International Satffe Weel ESAIP. Elle participe également aux différents salons et événements internationaux : EAIE, NAFSA, IRO Meeting IALU LA Salle, Learning Expeditions (séjour optionnel de courte durée).

Plusieurs enseignants ont profité du programme Erasmus+ pour intervenir dans des institutions étrangères.

L'ESAIP adhère à la Convention Campus France, permettant aux étudiants étrangers de candidater dans l'école.

L'école propose 5 doubles diplômes avec l'Université Polytechnique de Carthagène (Espagne) l'Université Nationale de Mendoza (Argentine), l'Université de Sciences appliquée de Turku (Finlande) et l'Université de Sciences appliquées de Nürtingen (Allemagne).

Analyse synthétique - Ouvertures et partenariats

Points forts :

- Partenariats nationaux et internationaux importants ;
- Travail en réseaux au niveau international ;
- L'école est réactive face aux demandes des partenaires.

Points faibles :

- Déficit d'ancrage académique du site d'Aix-en-Provence ;
- Mobilité entrante faible malgré les actions mise en place par l'école.

Risques :

- Sans observation.

Opportunités :

- Sans observation.

Formation d'ingénieur

Ingénieur diplômé de l'École supérieure angevine d'informatique et de productique, spécialité Informatique et réseaux

En formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) sur le site d'Aix-en-Provence

Le projet de la formation en informatique et réseaux répond à des besoins exprimés initialement par le tissu économique de la région "Pays de la Loire" puis de la région "Provence-Alpes-Côte d'Azur", ce qui a motivé l'ouverture du site d'Aix-en-Provence. Le projet de formation est basé sur trois instances : le Conseil d'orientation stratégique - ex-conseil de perfectionnement-, le Conseil scientifique et le Comité de filière, dont les rôles sont d'identifier les besoins actuels et futurs, puis de décliner les orientations dans les formations déployées. L'école s'appuie également sur des études nationales et européennes comme le Programme numérique européen et l'OPIIEC (Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'évènement), et sur les retours des entreprises dans lesquelles les élèves sont accueillis. Les compositions de ces différents comités sont pertinentes, bien que les étudiants ne soient pas représentés au COS. Parmi les cinq majeures existantes dans la spécialité Informatique et réseaux, deux majeures sont proposées sur le site d'Aix-en-Provence : Cybersécurité et réseaux, Big data.

Pour la spécialité Informatique et réseaux, l'école a construit un document REAC (Référentiel Emploi Activité Compétences) pour faciliter la lisibilité de la formation côté élèves et côté entreprises. Ce document part d'un référentiel des métiers visés. A chaque métier sont associées des activités, et pour chaque activité des compétences. Le tableau des compétences génériques et compétences spécifiques, acquises après avoir suivi la majeure, a permis d'enregistrer la fiche RNCP sur le site de France Compétences.

L'ESAIP a développé un outil original (ESAIP SKILLS) qui traduit les notes des contrôles de connaissance en bilan de compétence et qui permet, grâce à une représentation en diagramme de type radar, d'avoir semestriellement, pour les élèves mais aussi pour les cadres de la formation, une préconisation des compétences à travailler pour le semestre suivant.

La formation Informatique et Réseaux est organisée soit en 3 ans, soit en 5 ans selon l'origine des étudiants recrutés. Dans le cadre de cet audit, seule la formation sous statut étudiant est étudiée, puisque le site d'Aix en Provence n'a pas de formation en apprentissage et les demandes de formation continue et de VAE sont traitées par le site d'Angers.

Le cycle préparatoire intégré est proposé en français et en langue anglaise, même si cette dernière formation n'est pas ouverte chaque année. Ce cycle fait la part belle aux sciences humaines, économiques et sociales ainsi qu'aux langues, avec une thématique "sciences de bases" réduite pour un cycle préparatoire. Un stage de 4 semaines est obligatoire en fin de semestre 2.

Le cycle ingénieur est composé de 6 semestres de 30 ECTS chacun, avec 3 stages de respectivement 8 semaines au semestre 6, 12 semaines au semestre 8 et 24 semaines au semestre 10. L'un au moins de ces stages doit être effectué à l'étranger. Les périodes académiques des semestres 6 et 9 sont faits obligatoirement à l'étranger, dans un pays anglophone pour le semestre 6 et un pays correspondant à la deuxième langue étudiée (allemand, espagnol ou italien) pour le semestre 9. Les élèves en contrat de professionnalisation en dernière année effectuent leur semestre 8 à l'étranger. L'école met donc en avant sa volonté d'un cursus international, avec cependant un temps passé dans l'école en cycle ingénieur strictement de 3 semestres. Les auditeurs ont remarqué que l'insertion professionnelle des diplômés se fait très majoritairement en France. Les élèves choisissent une majeure au semestre 7 et une mineure au S8.

Le syllabus de la formation est disponible, il est détaillé par UE. Ce syllabus est le même pour les sites d'Angers et d'Aix-en-Provence. Le diplôme est le même pour les deux sites et les conditions

de diplômes sont les mêmes avec un jury de diplôme unique. Le règlement des études est clair et connu des étudiants, il précise les modalités de rattrapage et les conditions de recours en cas de contestation de la décision de jury.

La formation à l'entreprise se fait par des enseignants vacataires, en très grand nombre, un projet au semestre 8 (résolution d'une problématique proposée par une entreprise) et les périodes de stage, au minimum 3 durant le cycle ingénieur pour un total cumulé de 44 semaines. Chaque stage possède une fiche où sont explicités les objectifs, les dates, le suivi du stage, les attendus du rapport, de la soutenance et les conditions de validation.

Le rapport d'autoévaluation décrit une "rencontre" avec la recherche en cycle préparatoire pour aborder, lors d'un projet, la démarche scientifique. Puis, lors des semestres 7, 8 et 9, les étudiants, en groupe, ont un projet scientifique d'initiation à la recherche (PSIR) mis en œuvre à la rentrée 2022, qui consiste à les initier aux pratiques de la publication scientifique. Cependant, le faible nombre d'enseignants-chercheurs au sein du site d'Aix-en-Provence et leur arrivée récente ne peut pas permettre un encadrement suffisant de tous les élèves concernés par ce projet et l'équipe d'audit regrette l'absence d'une structure de recherche dédiée ou visible sur le site qui pourrait favoriser ce contact avec la recherche.

La formation à la RSE est abordée au semestre 7 par le biais du green IT (éco-conception logicielle) pour un volume de 7,5 à 12h d'enseignement selon les documents disponibles, qui se termine par un challenge (Design4Green) organisé par l'ESAIP. Un autre enseignement sur l'intégration des principes fondamentaux de la RSE dans ses pratiques au quotidien (7,5 h) est proposé au semestre 8. Le projet de l'école, qui met l'accent sur la RSE, gagnerait à ce que tous les aspects de la RSE (17 objectifs de développement durable de l'ONU) soient abordés pour tous les étudiants très tôt afin de faire prendre conscience aux élèves des enjeux globaux qu'ils auront à affronter.

La formation à l'innovation et à l'entrepreneuriat ne relève pas du tronc commun. Une formation des élèves à l'entrepreneuriat fait l'objet d'un enseignement d'une mineure dédiée en 4^{ème} année. Un référent entrepreneuriat a été nommé et peut accompagner chaque porteur de projet. Ce référent est basé sur le site d'Angers. L'ESAIP s'inscrit dans les dispositifs nationaux existants (Programmes PEPITE). Environ 20 étudiants ont le statut d'étudiant-entrepreneur sans que l'on sache la répartition entre les deux sites.

Le critère multiculturalité et contexte international est une caractéristique distinctive de la formation d'ingénieur de l'ESAIP. L'anglais est obligatoire pour tous les élèves, c'est la langue d'enseignement du pays où est effectué le premier séjour académique au semestre 6. Le score de 800 au TOEIC est nécessaire pour être diplômé. Tous les élèves apprennent une LV2 (allemand, espagnol ou italien) et le second séjour académique se fait dans un pays où cette seconde langue est utilisée. La soutenance finale du PFE comporte une partie dans chacune des deux langues étudiées au cours du cursus. Les étudiants rencontrés ont mis en avant leur expérience internationale et l'accompagnement avant et pendant le séjour à l'étranger. Les enseignements de langues sont assurés par une enseignante en CDI qui assure par ailleurs la fonction de coordinatrice des langues et par des enseignants vacataires.

L'école a présenté une matrice croisée apprentissage/compétences complète pour le cursus ingénieur et a défini trois niveaux de compétence : novice, débutant et compétent. 4 socles d'apprentissage ont été identifiés (Sciences, technologie, Environnement de l'entreprise et communication/langues) et toute activité d'enseignement est traduite en compétences (outil ESAIP skill), y compris les projets et les stages.

La pratique d'une césure d'un ou deux semestres est possible, avec des règles inscrites dans le règlement des études, qui respectent le cadre légal du ministère et du référentiel de la CTI.

L'école affiche un volume de 1925 d'heures de formation encadrées pour la spécialité Informatique et réseaux, volume intégrant les enseignements suivis au cours des deux semestres à l'étranger sur lesquels elle n'a pas la maîtrise des méthodes pédagogiques employées.

Au sein de l'ESAIP, la majorité des enseignements se fait sous forme de cours/TD car les promotions sont restreintes. Les projets sont assez nombreux pour mettre les élèves en situation, mais la visite de l'école a montré un manque de matériel pour les TP, les élèves et des intervenants ont même exprimé les limites de la virtualisation. Chaque promotion est encadrée par un responsable de filière, qui suit individuellement chaque élève et un soutien est mis en place si nécessaire. Il faut noter que le nombre d'intervenants extérieurs est très élevé et leurs méthodes pédagogiques ne sont pas innovantes (retour des questionnaires satisfaction élève).

Comme indiqué précédemment, l'équipe pédagogique est en nombre très insuffisant puisque selon les données, nous avons sur le site d'Aix-en-Provence, entre 6 et 9 enseignants ou enseignants-chercheurs pour le cycle préparatoire et les deux spécialités d'ingénieur. Plusieurs d'entre eux ont des responsabilités importantes, soit de responsable de site, soit de responsable de cursus. 3/4 ont une activité de recherche. Si le site d'Aix-en-Provence est relativement récent, les personnes rencontrées pour la spécialité Informatique et réseaux sont très récentes (6/8 mois) et le plan de recrutement prévu aurait dû permettre une amélioration du taux d'encadrement. Les équipes pédagogiques sont sous dimensionnées et la plupart des enseignements sont effectués par des vacataires (environ 85% de l'activité d'enseignement) sur les 3 semestres où les élèves sont dans l'école. Les recommandations de la CTI ne sont pas respectées pour ce critère.

C'est le même diplôme qui est délivré par l'ESAIP que l'étudiant ait suivi son parcours à Angers ou à Aix-en-Provence, site plus récent. Les éléments présents dans le rapport d'autoévaluation et ceux obtenus lors de la visite sur site montrent que les conditions d'un diplôme unique pour les deux sites sont respectées, exceptées le taux d'encadrement déjà évoqué.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts :

- Une démarche compétences bien engagée avec un travail en cours sur l'évaluation des compétences ;
- Un outil original et individualisé de bilan de compétences ;
- Un fonctionnement pertinent pour déployer un syllabus commun sur les deux sites, laissant de l'initiative à l'enseignant ;
- Deux langues vivantes obligatoires et deux séjours académiques, plus au moins un des stages au moins à l'international.
- L'accompagnement individualisé des élèves ;
- La valorisation de l'engagement personnel ;
- Des locaux neufs.

Points faibles :

- L'absence de formation de tronc commun à l'innovation et l'entrepreneuriat ;
- Un nombre d'enseignants très en dessous des critères de R & O ;
- Un nombre d'heures effectuées par des vacataires très important ;
- Le déficit d'équipement des locaux en matériel de TP, au-delà des TP virtuels.

Risques :

- Une hétérogénéité des compétences acquises avec les partenariats multiples pour les séjours à l'étranger ;
- La difficulté de recruter des enseignants-chercheurs dans le domaine de la spécialité Informatique et réseaux ;
- Hétérogénéité du niveau académique des publics accueillis.

Opportunités :

- Capitaliser sur le travail déjà fait sur les compétences pour développer les évaluations en compétences.

Recrutement des élèves-ingénieurs

L'école affiche un recrutement très diversifié avec une ambition d'augmentation de ses effectifs, en particulier sur le site d'Aix-en-Provence.

Elle indique maintenir l'objectif de la qualité du recrutement, ce qui est louable mais difficilement compatible avec la volonté d'augmentation des effectifs.

Le recrutement Postbac se fait par la procédure Parcoursup via la plateforme "puissance alpha" commune à 19 écoles. Les candidats peuvent postuler avec une ou deux spécialités scientifiques en terminale et indiquent sur le ou les sites de l'école pour lesquels ils postulent. Les épreuves sont communes pour toutes les écoles, mais chaque école fait son classement. L'équipe d'audit n'a pas eu accès au nombre de candidats et à la sélectivité qui s'opère, mais les données certifiées des dernières années indiquent un taux de remplissage très variable par rapport aux places offertes : 128/172 en 2021, 57/180 en 2021 et 66/128 en 2022. L'analyse des mentions obtenues au bac par les élèves intégrés corrobore la faible sélectivité.

Le recrutement à BAC +2 se fait par de multiples voies. Les élèves issus de CPGE passent le concours e3a-Polytech, et 15 à 30 candidats intègrent un des deux sites, très en dessous du nombre de places offertes. Les élèves issus d'un diplôme à BAC+2 (DUT et BTS) sont environ une centaine à intégrer l'école chaque année (pour les deux sites), mais la réforme du DUT/BUT s'est traduite par une quasi-absence de cette voie de recrutement en septembre 2023. Pour les candidats en formation BTS, l'école propose un renforcement scientifique tout au long du BTS pour une meilleure intégration en école d'ingénieur. Les effectifs globaux recrutés au périmètre de l'école sont de l'ordre de 25, loin de l'aspect exceptionnel recommandé par R & O. A noter que le site d'Aix-en-Provence est peu concerné par des recrutements sur les filières BAC+2 puisque l'on dénombre, pour la spécialité Informatique et réseaux, 4 intégrés en septembre 2023 (1 titulaire d'un BTS, un L2/L3, deux formations à l'étranger), en plus des 5 candidats admis par les concours CPGE. L'école est donc loin des objectifs affichés sur une égale répartition BTS-DUT-CPGE-Cycle préparatoire interne qui doit assurer la diversité et la richesse de ses profils.

L'école offre de nombreuses autres voies d'intégration formation non développées ici car marginal dans le recrutement de la formation Informatique et réseaux sur le site d'Aix-en-Provence.

Compte tenu de l'hétérogénéité des candidats recrutés, l'école met en œuvre, en début de chaque cycle, des dispositifs d'accompagnement pour garantir la réussite de chacun.

L'ESAIP analyse les recrutements effectués et s'assure d'être une école ouverte et inclusive. Elle a présenté les tableaux indiquant la mixité dans son recrutement (20% en première année en spécialité IR), le taux de boursier et le nombre de personnes considérées en situation de handicap. Par ailleurs, l'école a un plan de recrutement pour les prochaines années, avec notamment une augmentation des effectifs sur le site d'Aix-en-Provence. Les éléments du rapport d'autoévaluation n'indiquent pas une analyse fine des recrutements effectués et surtout des grandes variations constatées d'une année sur l'autre. L'adéquation entre les ambitions et la réalité du paysage de l'enseignement supérieur avec un vivier qui se tarit et des écoles concurrentes qui ont une communication agressive n'a pas été présentée.

Analyse synthétique - Recrutement des élèves-ingénieurs

Points forts :

- Des filières de recrutements diversifiées ;
- Un pourcentage de boursier relativement élevé.

Points faibles :

- Le déficit de sélectivité ;
- La proportion d'élèves recrutés à l'issue d'un BTS ;
- Le positionnement de l'école dans les différents classements d'écoles.

Risques :

- Le vivier des BUT ;
- Le vivier des candidats pour les écoles d'ingénieur se réduit ;
- Une concurrence "féroce" pour attirer les meilleurs.

Opportunités :

- Le réseau d'établissement Lassaliens.

Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Concernant l'accueil des nouveaux élèves, une semaine d'intégration est organisée par le BDE et les associations étudiantes respectifs de chaque campus de l'ESAIP dont Aix-en-Provence. Des activités diverses inter-promotions et intra-promotions sont réalisées afin de favoriser la découverte du campus et l'intégration sociale des nouveaux étudiants. Un séminaire d'intégration est également coorganisé par les BDE des campus d'Aix-en-Provence et d'Angers afin de renforcer les liens entre les deux campus.

En début d'année universitaire, une période de soutien scolaire allant de 3 à 6 semaines est mise en place afin de permettre aux étudiants de travailler leurs points faibles et d'harmoniser leurs connaissances. Sur le même principe, l'ESAIP organise des pré-rentrees en anglais, ainsi qu'en sciences. Un dispositif de tutorat entre étudiants est également organisé au sein du campus d'Aix-en-Provence.

La personne en charge de la vie associative et référente handicap, basée sur le campus d'Angers, vient se présenter aux nouveaux étudiants du campus d'Aix-en-Provence lors de la semaine d'intégration. Une personne relais en charge de la vie associative et référent handicap est également désignée pour ce campus et disponible à ce titre deux demi-journées par mois. Une permanence de soutien psychologique est proposée par l'école à raison d'une demi-journée tous les quinze jours.

Concernant l'accueil spécifique des étudiants internationaux, l'ESAIP possède le label « Bienvenue en France » qui garantit la qualité de l'accueil pour les étudiants internationaux.

Concernant le logement, la plateforme de logement en ligne "Studapart" est mise à disposition de tous les étudiants dès leur inscription à l'ESAIP pour les aider dans leur recherche d'habitation. Par ailleurs, le campus d'Aix-en-Provence a conclu un partenariat avec les résidences étudiantes « Les Estudines » qui donnent un accès prioritaire et accordent des facilités aux étudiants de l'ESAIP dans deux de leurs résidences.

Sur le campus d'Aix-en-Provence, plusieurs solutions s'offrent aux étudiants pour se restaurer : le foyer équipé de fours micro-ondes et de réfrigérateurs, les restaurants et cafétarias du CROUS dont le plus proche est à 700m du campus, l'offre de restauration d'une zone commerciale à environ 10 min à pied du campus.

Situé à proximité du centre-ville, le campus est accessible à pied, à vélo avec mise à disposition d'un lieu de stationnement dédié et en transports collectifs. L'accès en voiture est également possible avec le stationnement gratuit sur la voie publique.

Sur le campus d'Aix-en-Provence, on compte 6 associations Loi 1901 incluant 8 clubs rattachés. Parmi elles, l'association Junior Conseil AQSE a été créée en septembre 2017 et est enregistrée sous le statut Junior-Création au sein de la Confédération Nationale des Junior-Entreprises. Cette association a dégagé un chiffre d'affaires de 47 076 € en 2022/2023. Les jeudis après-midi sont libérés en formation sous statut étudiant et deux salles sont mises à disposition des associations par l'école au sein du campus d'Aix-en-Provence. Concernant la reconnaissance de l'engagement étudiant, l'ESAIP a mis en place en 2014 le Livret d'Engagement Personnel (LEP) qui est réalisé par chaque étudiant au cours du cycle ingénieur et suivi par un enseignant référent. Sont reconnus ici l'engagement des étudiants au sein des associations et des clubs de l'école mais également l'engagement dans des événements externes à l'école. Lors de chaque cérémonie de remise des diplômes ingénieurs ESAIP, les trois meilleurs engagements sont mis en avant. Plus largement, l'ESAIP a mis en place un Conseil de la Vie Associative, regroupant les représentants de tous les clubs et associations des trois campus. Ce conseil a notamment pour objet de répartir le budget « Vie associative » alloué par l'école qui s'élève à 50 000 € pour l'année 2023-2024.

Analyse synthétique - Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Points forts :

- Engagement fort de la Direction de la Vie Étudiante de l'école envers les associations et les clubs ;
- Les chargées de la vie associative et référents handicap sont à l'écoute et disponibles pour les étudiants en demande ;
- Vie associative riche et diversifiée avec de nombreuses associations et nombreux clubs ;
- Proximité de nombreux services étudiants autour du campus et dans la ville d'Aix-en-Provence ;
- Mise en place d'une reconnaissance de l'engagement étudiant via la création du LEP pour le cycle ingénieur.

Points faibles :

- Présence des étudiants sur le campus sur seulement trois semestres durant les six semestres de cycle ingénieur ;
- La personne chargée de la vie associative et référente handicap est basée sur le campus d'Angers. Seul un relais est présent sur le campus d'Aix-en-Provence.

Risques :

- Vies associatives disjointes entre le campus secondaire d'Aix-en-Provence et le campus principal d'Angers.

Opportunités :

- Renforcement de la mobilité inter-campus.

Insertion professionnelle des diplômés

L'école déploie un dispositif structuré et complet d'information sur les carrières, d'orientation et préparation à l'emploi, intégrant en particulier le PPP (projet personnel et professionnel) que construit chaque élève sur toute la durée de son cursus l'amenant à constituer un portfolio de compétences en bénéficiant de l'encadrement du responsable de cycle une fois par semestre.

L'école réalise une enquête d'insertion professionnelle annuelle basée sur le cadre commun de la CGE.

Le taux de réponse à la dernière enquête réalisée sur les diplômés 2022 est d'un peu moins de 70%¹, taux qui pourrait être amélioré à l'avenir. L'analyse des résultats globaux pour les deux spécialités montre de bonnes conditions d'insertion professionnelle avec un taux net d'emploi de 96%, 95% d'emplois cadres, 93% de CDI et 88% en situation d'emploi en moins de 2 mois. Pour les diplômés en spécialité Informatique et réseaux à l'issue d'une formation sous statut d'étudiant, le salaire médian est à 35,7k€ hors primes et 36,6 k€ avec primes, avec un léger avantage financier aux femmes. Ce niveau de salaire est relativement bas pour des diplômés dans le secteur du numérique.

Une association d' alumni de l'ESAIP a été créée en 2018. L'école en soutient le développement par la création d'un emploi dont 20% du temps de travail sont dédiés à l'association. Il est prévu de renforcer ce soutien par un apport financier annuel à hauteur de 90€ par ingénieur diplômé.

L'ESAIP travaille également avec les deux autres écoles d'ingénieurs de la Fondation de La Salle (ECAM et UniLaSalle) sur l'opportunité de faire converger leurs réseaux d' alumni.

Un observatoire des métiers et des compétences est en cours de structuration en lien avec l'association des alumni et avec l'appui d'un personnel dédié récemment recruté. L'école constate un intérêt fort de l'association d' alumni pour ce projet mais craint toutefois le peu de disponibilités de ses administrateurs.

Sur le site d'Aix-en-Provence, les relations entre alumni et élèves s'organisent peu à peu avec notamment l'organisation d'« afterworks » communs et la constitution d'un club « entrepreneurs Alumni » en mai 2023.

Analyse synthétique - Emploi des ingénieurs diplômés

Points forts :

- Un dispositif structuré et complet d'information sur les carrières, d'orientation et préparation à l'emploi ;
- De façon générale, de bonnes conditions d'insertion professionnelle des diplômés.

Points faibles :

- Un taux de réponse à l'enquête annuelle d'insertion professionnelle perfectible.

Risques :

- Sans observation.

Opportunités :

- Sans observation.

¹ 141 réponses sur un effectif de 202 diplômés.

Synthèse globale de l'évaluation

L'ESAIP porte un projet stratégique ambitieux à l'horizon 2025 notamment en termes de développement de son effectif global d'apprenants avec en corollaire le développement de son potentiel d'enseignants permanents. A ce jour, cette orientation stratégique est confrontée à deux difficultés interdépendantes qui impactent la mise en œuvre de la spécialité Informatique et réseaux sur le site d'Aix-en-Provence :

- Globalement sur le périmètre de l'ESAIP, les recrutements de nouveaux élèves ne sont pas opérés à la hauteur des prévisions établies en 2020 ;
- Le plan de recrutement d'enseignants permanents sur le site d'Aix-en-Provence se heurte à la fois aux difficultés de recrutement dans la filière numérique, mais également à une marge de manœuvre financière certainement réduite du fait d'un manque de ressources issus des frais de scolarité payés par les élèves.

Dans ce contexte, la formation d'ingénieur dans la spécialité Informatique et réseaux sur le site d'Aix-en-Provence présente un déficit d'enseignants permanents majeur pour répondre aux exigences de R&O en termes d'encadrement des élèves par des enseignants permanents et en termes de niveau d'engagement d'enseignants-chercheurs dans les enseignements scientifiques et techniques.

Analyse synthétique globale

Pour l'école

Points forts :

- Un projet stratégique ambitieux ;
- Un système de management de la qualité complet et robuste ;
- De nombreux partenariats internationaux actifs et un travail en réseaux au niveau international ;
- Une démarche compétences bien engagée avec un travail en cours sur l'évaluation des compétences ;
- Un outil original et individualisé de bilan de compétences ;
- Une formation au contexte international et multiculturel qui constitue un marqueur de l'ESAIP avec l'apprentissage de deux langues vivantes obligatoires, deux séjours académiques et un stage à l'étranger ;
- Un travail pédagogique soutenu entre les deux sites de Saint-Barthélemy d'Anjou et Aix-en-Provence ;
- L'accompagnement individualisé de chaque élève ;
- Des filières de recrutement des élèves diversifiées ;
- Un dispositif structuré et complet d'information sur les carrières, d'orientation et préparation à l'emploi à destination des élèves.

Points faibles :

- Un déficit de représentation étudiante et des personnels dont les enseignants, au sein du conseil d'administration nouvellement constitué ;
- L'absence de formation de tronc commun à l'innovation et l'entrepreneuriat ;
- Un déficit de sélectivité des candidatures et une proportion d'élèves recrutés à l'issue d'un BTS plus importante que celle visée dans R&O ;
- Un taux de réponse à l'enquête annuelle d'insertion professionnelle perfectible.

Risques :

- Une hétérogénéité des compétences acquises avec les partenariats multiples pour les séjours à l'étranger ;
- Hétérogénéité du niveau académique des publics accueillis ;
- Un vivier de candidats pour les écoles d'ingénieur qui se réduit.

Opportunités :

- L'association à la COMUE d'Angers- Le Mans pour soutenir le développement de la recherche ;
- Capitaliser sur le travail déjà fait sur les compétences pour développer les évaluations en compétences.
- Le renforcement de la mobilité inter-campus.

Pour le site d'Aix-en-Provence**Points forts :**

- Une équipe pédagogique engagée ;
- Une équipe administrative et pédagogique à l'écoute des étudiants ;
- Des locaux spacieux et confortables ;
- Une démarche qualité bien déployée sur le site d'Aix-en-Provence depuis Angers ;
- Une vie associative riche, diversifiée et soutenue par l'école.

Points faibles :

- L'absence de toute structuration de la recherche ;
- Un effectif d'enseignants-chercheurs insuffisant en informatique pour espérer constituer une équipe de recherche et pour satisfaire aux exigences de R&O sur la prise en charge des enseignements scientifiques et techniques ;
- Un effectif d'enseignants permanents très largement insuffisant conduisant à une non-conformité majeure à R&O sur le taux d'encadrement des élèves et en corollaire, un nombre d'heures d'enseignement effectuées par des vacataires très important ;
- Une fragilité de l'équipe administrative et technique, à l'effectif restreint, constituée majoritairement de personnes nouvellement recrutées et sans soutien organisé au plan local ;
- Le déficit d'équipement des locaux en matériel de TP, au-delà des TP virtuels.

Risques :

- Un recrutement d'apprenants en-deçà des prévisions conduisant, faute de ressources financières suffisantes, à une révision à la baisse du plan de recrutement de nouveaux enseignants sur le site d'Aix-en-Provence ;
- La difficulté de recruter des enseignants-chercheurs dans le domaine de la spécialité Informatique et réseaux.

Opportunités :

- Sans observation.

Glossaire général

A

ATER – Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ATS (Prépa) – Adaptation technicien supérieur

B

BCPST (classe préparatoire) – Biologie, chimie, physique et sciences de la terre
BDE – BDS – Bureau des élèves – Bureau des sports
BIATSS – Personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé
BTS – Brevet de technicien supérieur

C

CCI – Chambre de commerce et d'industrie
Cdefi – Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
CFA – Centre de formation d'apprentis
CGE - Conférence des grandes écoles
CHSCT - Comité hygiène sécurité et conditions de travail
CM – Cours magistral
CNESER – Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
CNRS – Centre national de la recherche scientifique
COMUE - Communauté d'universités et établissements
CPGE – Classes préparatoires aux grandes écoles
CPI – Cycle préparatoire intégré
C(P)OM – Contrat (pluriannuel) d'objectifs et de moyens
CR(N)OUS – Centre régional (national) des œuvres universitaires et scolaires
CSP - catégorie socio-professionnelle
CVEC – Contribution vie étudiante et de campus
Cycle ingénieur – 3 dernières années d'études sur les 5 ans après le baccalauréat

D

DD&RS – Développement durable et responsabilité sociétale
DGESIP – Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DUT – Diplôme universitaire de technologie (bac + 2) obtenu dans un IUT

E

EC – Enseignant chercheur
ECTS – European Credit Transfer System
ECUE – Eléments constitutifs d'unités d'enseignement
ED - École doctorale
EESPIG – Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
EP(C)SCP – Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPU – École polytechnique universitaire
ESG – Standards and guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area
ETI – Entreprise de taille intermédiaire
ETP – Équivalent temps plein
EUR-ACE® – label "European Accredited Engineer"

F

FC – Formation continue
FFP – Face à face pédagogique
FISA – Formation initiale sous statut d'apprenti
FISE – Formation initiale sous statut d'étudiant
FISEA – Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti
FLE – Français langue étrangère

H

Hcéres – Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR – Habilitation à diriger des recherches

I

IATSS – Ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
IDEX – Initiative d'excellence dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français
IDPE - Ingénieur diplômé par l'État
IRT – Instituts de recherche technologique
I-SITE – Initiative science / innovation / territoires / économie dans

le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français

ITII – Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie
ITRF – Personnels ingénieurs, techniques, de recherche et formation
IUT – Institut universitaire de technologie

L

LV – Langue vivante
L1/L2/L3 – Niveau licence 1, 2 ou 3

M

MCF – Maître de conférences
MESRI – Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MP2I (classe préparatoire) – Mathématiques, physique, ingénierie et informatique
MP (classe préparatoire) – Mathématiques et physique
MPSI (classe préparatoire) – Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur
M1/M2 – Niveau master 1 ou master 2

P

PACES – première année commune aux études de santé
ParcourSup – Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France.
PAST – Professeur associé en service temporaire
PC (classe préparatoire) – Physique et chimie
PCSI (classe préparatoire) – Physique, chimie et sciences de l'ingénieur
PeiP – Cycle préparatoire des écoles d'ingénieurs Polytech
PEPITE – pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
PIA – Programme d'Investissements d'avenir de l'État français
PME – Petites et moyennes entreprises
PU – Professeur des universités
PRAG – Professeur agrégé
PSI (classe préparatoire) – Physique et sciences de l'ingénieur
PT (classe préparatoire) – Physique et technologie
PTSI (classe préparatoire) – Physique, technologie et sciences de l'ingénieur

R

RH – Ressources humaines
R&O – Référentiel de la CTI : Références et orientations
RNCP – Répertoire national des certifications professionnelles

S

S5 à S10 – semestres 5 à 10 dans l'enseignement supérieur (= cycle ingénieur)
SATT – Société d'accélération du transfert de technologies
SHS – Sciences humaines et sociales
SHEJS – Sciences humaines, économiques juridiques et sociales
SYLLABUS – Document qui reprend les acquis d'apprentissage visés et leurs modalités d'évaluation, un résumé succinct des contenus, les éventuels prérequis de la formation d'ingénieur, les modalités d'enseignement.

T

TB (classe préparatoire) – Technologie, et biologie
TC - Tronc commun
TD – Travaux dirigés
TOEIC – Test of English for International Communication
TOEFL – Test of English as a Foreign Language
TOS – Techniciens, ouvriers et de service
TP – Travaux pratiques
TPC (classe préparatoire) – Classe préparatoire, technologie, physique et chimie
TSI (classe préparatoire) – Technologie et sciences industrielles

U

UE – Unité(s) d'enseignement
UFR – Unité de formation et de recherche.
UMR – Unité mixte de recherche
UPR – Unité propre de recherche

V

VAE – Validation des acquis de l'expérience